

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00148

Numéro SIREN : 809 233 471

Nom ou dénomination : WAGA ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt A2018/010484

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... GRENOBLE



1406270

Dénomination : WAGA ENERGY
Adresse : 14 chemin Des Clos 38240 Meylan -FRANCE-

n° de gestion : 2015B00148
n° d'identification : 809 233 471

n° de dépôt : A2018/010484
Date du dépôt : 09/11/2018

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil
d'administration du 08/10/2018



1406270

WAGA ENERGY

Société Anonyme au capital de 109 918 euros
Siège social : 14 chemin des Clos – 38240 MEYLAN
809 233 471 R.C.S. GRENOBLE

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

09 NOV. 2018

Sous le N°.....

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,
et le huit octobre, à quatorze heures,

les membres du Conseil d'Administration de la société WAGA ENERGY, Société Anonyme au capital de 109 918 euros divisé en 109 918 actions de 1 euro de valeur nominale chacune (ci-après « **la Société** »), se sont réunis dans les locaux de la société STARQUEST CAPITAL situés 11 rue royale – 75008 Paris sur convocation du Président – Directeur Général effectuée par mail à chacun d'eux en date du 4 octobre 2018.

Il résulte du registre de présence que :

- Monsieur Mathieu LEFEBVRE, Président Directeur Général et Administrateur, est présent ;
- Monsieur Dominique GRUSON, Administrateur, est présent ;
- La société AIR LIQUIDE INVESTISSEMENTS D'AVENIR ET DE DEMONSTRATION (ALIAD), Administrateur, représentée par Monsieur Marc DAVID, est présente ;
- La société LES SAULES, Administrateur, représentée par Monsieur Amaury BIERENT, est présente ;
- La société STARQUEST ANTI-FRAGILE 2015, Administrateur, représentée par Monsieur Arnaud DELATTRE, est présente.

Monsieur Mathieu LEFEBVRE, Président du Conseil d'Administration, constate que les administrateurs présents réunissent au moins la moitié des membres en fonction (3 membres sur les 5) et qu'ainsi, par application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Conseil peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cooptation d'un nouvel administrateur (Guenael Prince) en remplacement d'un administrateur démissionnaire (Benoit Lemaignan) conformément à l'article L. 225-24 du Code de commerce
- Pouvoirs pour formalités.

ML

**COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR (GUENAE PRINCE) EN
REPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE (BENOIT LEMAIGNAN)
CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 225-24 DU CODE DE COMMERCE**

Mathieu LEFEBVRE indique aux Administrateurs que Monsieur Benoit LEMAIGNAN a fait part à la Société, par lettre séparée en date du 3 octobre 2018, de sa décision de démissionner de son mandat d'Administrateur avec effet à compter de cette date et propose de bien vouloir coopter, en ses lieu et place, Monsieur Guenael PRINCE, en qualité d'Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 alinéa 1 du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration **prend acte** de la démission de Monsieur Benoit LEMAIGNAN de son mandat d'Administrateur, à compter du 3 octobre 2018 et le remercie vivement pour les efforts qu'il a déployés dans ce cadre depuis sa nomination.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **décide**, à l'unanimité, de coopter :

- **Monsieur Guenael PRINCE**,
Né le 18 avril 1981 à Belfort (90),
De nationalité française,
Demeurant 8 rue de la Sapinière – 38120 Saint Egrève,

en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Benoit LEMAIGNAN, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et tenue dans le courant de l'année 2020.

Monsieur Guenael PRINCE a, par lettre séparée, déclaré accepter ses fonctions d'Administrateur, remercie le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats et la limite d'âge.

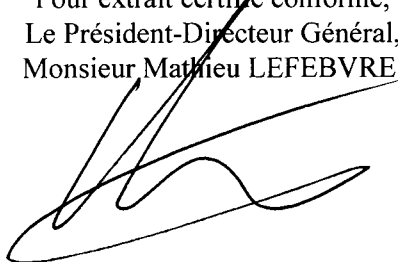
Le Conseil **prend acte** que cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 alinéa 4 du Code de commerce.

POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Conseil d'Administration **confère tous pouvoirs** au Président Directeur Général pour signer toutes les pièces nécessaires à l'accomplissement des formalités et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder aux formalités légales.

.....

Pour extrait certifié conforme,
Le Président-Directeur Général,
Monsieur Mathieu LEFEBVRE.



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **GRENOBLE**



1406269

Dénomination : WAGA ENERGY
Adresse : 14 chemin Des Clos 38240 Meylan -FRANCE-

n° de gestion : 2015B00148
n° d'identification : 809 233 471

n° de dépôt : A2018/010484
Date du dépôt : 09/11/2018

Pièce : Lettre de démission du 03/10/2018



1406269

Benoit Lemaignan
265 Chemin du Lavors
38330 Saint Nazaire Les Eymes

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

09 NOV 2018

Sous le N° 10487

Mathieu Lefebvre
Président Directeur General
Waga-Energy
14 Chemin du Vieux Chêne
38240 Meylan

Grenoble, le 03 Octobre 2018

Objet – démission du conseil d'administration

Monsieur,

Par cette lettre, je vous informe de ma démission du de mon poste d'Administrateur de la Société j'occupe depuis le 28 janvier 2015 au Conseil d'Administration de Waga-Energy.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.



Remise en main propre

certifié conforme à l'original
Mathieu LEFEBVRE PDG

